

Consultation octobre 2006
Plate Forme " Patrimoine"
fiche action

Intitulé de l'action : Projet interrégional de développement durable sur la partie aval de l'Allier de plaine.

Localisation / territoire : Val d'Allier entre Villeneuve-sur-Allier et le Bec d'Allier

Maître d'ouvrage pressenti :

Régions Auvergne/Bourgogne/Centre

Description du projet :

L'objectif général est de faire de l'extrême aval du Val d'Allier, encore miraculeusement **préservé par sa situation « à l'écart », un exemple de développement territorial** basé sur la préservation de ses qualités environnementales et sur une **valorisation subtile de ses atouts au bénéfice premier de ses habitants et de ses acteurs**, en évitant toute intrusion d'un tourisme de masse préjudiciable aux équilibres préservés..

Proposé par le milieu associatif (Allier Sauvage en accord avec W.W.F. et S.O.S. Loire Vivante), ce projet a fait l'objet d'une **identification d'acteurs locaux favorables** a priori et d'une première prise de contact avec les trois régions concernées.

- 1/ **développer une vision partagée** des enjeux environnementaux et stratégiques du territoire, entre la maximum d'acteurs publics et privés, locaux-régionaux,
- 2/ **réorienter les projets d'aménagement**, de transformation, d'exploitation et de promotion a priori contraires aux objectifs poursuivis,
- 3/ **mettre en place un dispositif d'observation** permettant d'évaluer les effets des tendances et des actions (secteur prioritaire de l'observatoire de l'Allier projeté),
- 4/ **engager un projet de développement agricole durable**, basé à la fois sur le respect environnemental de la rivière, et sur un partenariat valorisant avec les autres secteurs d'activités et avec les collectivités,
- 5/ **mettre en œuvre les dispositions réglementaires et les accords** garantissant une réelle protection de la rivière contre toute forme de pollution, de dégradation et de dénaturation,
- 6/ **développer un programme coordonné d'actions** et d'aides publiques concourrant à susciter l'évolution pérenne recherchée,
- 7/ **intégrer ce projet à la dynamique globale du bassin de la Loire** d'une part, et du sous-bassin de l'Allier d'autre part, pour en utiliser la valeur d'exemple et en décliner les enjeux.

Critères d'éligibilité : présenter une démarche innovante, exemplaire et reproductible (anticipation, concertation, globalisation de la démarche...), cohérente avec les démarches générales (SAGE Allier aval, projet de corridor écologique...)

Critères de globalité :

Concerne aussi les plates formes « Eau, Espaces, Espèces », « Recherche, Informations, Données » et « Prévention Inondations ».

Déroulement et phasage :

Prévision début de l'action : 2008- 2009

Degré de maturité du projet ou de l'action :

Projet au stade des concertations préalable, cohérent avec le projet d'observatoire de l'Allier (secteur de recherche et d'expérimentation), urgent au regard de la menace de nouvelles pressions (tourisme et loisirs, projets d'aménagement...).

Coût prévisionnel total : 150.000 €

Dont

- 2008 : 50.000 €
- 2009 : 50.000 €